JKR LEGAL
+20 années d'expérience
+200 transactions immobilières
+100 procédures judiciaires
Un cabinet juridique
fondé par Jolanta Kalecińska–Rossi,
experte reconnue en droit immobilier.
www.jkr-legal.pl

POURQUOI NOUS?

- Nous offrons des solutions pratiques plutôt qu'une analyse théorique. Nous finalisons les transactions de manière efficace, réussissons à mettre un terme aux conflits et prodiguons des conseils qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs commerciaux.
- Nous apprécions la spécificité de chaque dossier et de chaque client. Grâce à notre expérience, l'étendue de notre connaissance du secteur et l'amélioration constante de nos méthodes de travail, nous pouvons conseiller nos clients sur des dossiers complexes et les aider à prendre les décisions appropriées.
- Notre engagement pour solutionner les problèmes juridiques de nos clients, notre disponibilité et la rapidité de notre prise de décision instaurent la confiance et créent une relation à long terme avec nos clients.
- Nous écoutons attentivement, évaluons la situation de manière appropriée et proposons les solutions optimales dans les projets les plus difficiles.

CE QUE NOUS FAISONS

Immobilier

Nous intervenons tant pour des bâtiments industriels, résidentiels et agricoles, que pour des hôtels, espaces de bureaux, centres commerciaux et hypermarchés, bâtiments à usage public, centres logistiques.

Nos services en droit immobilier:

- conseil dans le cadre de transactions,
- contrats de bail,
- réalisation d'opérations immobilières,
- due diligence de sociétés et biens immobiliers,
- financement immobilier,
- projets d'infrastructure,
- optimisation de la redevance d'usufruit perpétuel et de la taxe immobilière.

Litige et arbitrage

Nous représentons des clients devant les juridictions de droit commun et les juridictions administratives, devant les tribunaux d'arbitrage ainsi que devant les administrations, y compris les autorités de contrôle de la construction, en particulier dans les domaines suivants:

- protection des droits d'auteurs et des brevets,
- contrats de construction, baux, contrats de développement, contrats relatifs à la résolution des défauts, suppression de la copropriété, établissement de servitudes,
- clarification de l'état juridique de biens immobiliers,
- modification de la redevance d'usufruit perpétuel,
- compensation et règlement des paiements.

PPP

Nous conseillons les entités privées ou publiques dans le cadre d'appels d'offres publics, procédures concernant l'obtention de concession, pour exécuter les contrats de partenariat public-privé ou contrats similaires.

Nos services PPP:

- workshop et formation,
- préparation des dossiers de l'appel d'offre, représentation des clients dans le cadre de l'appel d'offre ou du dialogue compétitif,
- préparation et négociation des contrats de concession et des contrats de partenariat public-privé.

JKR LEGAL

NOTRE EXPÉRIENCE

Immobilier

- **Sociétés polonaise cotées en bourse:** Conseil lors de la vente de plus d'une douzaine de biens immobiliers en lien avec la restructuration de la dette
- **Fonds immobilier français:** Conseil pour l'acquisition d'un centre logistique en Mazovie
- **Propriétaire américain d'un réseau d'hôtels:** Préparation de la Vendor Due Diligence d'hôtels en Pologne, dans le cadre de la vente d'un réseau d'hôtels économiques en Europe
- **Leader japonais de la production de verre industriel:** Représentation du client dans les négociations avec les autorités municipales concernant l'expropriation du site de fabrication afin de construire une route
- **Exploitant d'un réseau mobile:** Conseil au titre d'un contrat de bail à long terme relatif au siège social de l'exploitant d'une surface de plus de 27 000 m² et 950 places de stationnement

Litige et arbitrage

- **Ingénieur de projet:** Assistance dans le cadre d'un contentieux commercial portant sur la rémunération pour la surveillance de la construction d'un des plus grands centres commerciaux en Pologne
- **Producteur renommé de vodka polonaise:** Représentation du client devant le tribunal d'arbitrage dans une affaire concernant la distribution de produits aux USA
- **Société française de cosmétiques:** Représentation devant le tribunal dans le contentieux concernant la protection des marques
- **Société internationale de construction:** Assistance dans le cadre d'un contentieux relatif au paiement lors du processus de construction du centre commercial à Varsovie et à la correction des défauts

PPP

- **Société de construction française:** Conseil dans le cadre de la construction d'une autoroute
- **Société française spécialisée dans les services municipaux:** Assistance relative à un contrat de partenariat public-privé à long terme portant sur la fourniture de services de traitement des eaux usées
- **Commune dans le sud de la Pologne:** Assistance relative à la préparation d'un projet de construction et d'exploitation d'une école dans la commune sous forme de PPP, comprenant l'assistance aux négociations et lors de la procédure d'appel d'offres
- **Société spécialisée dans les services municipaux:** Assistance lors de la première procédure en Pologne pour la construction d'une concession et la réalisation de services liés à la distribution collective d'eau

Jolanta Kalecińska – Rossi

Elle a plus de 20 ans d'expérience en qualité de Partner dans des cabinets internationaux (PwC Legal, White&Case et Gide), a conseillé des groupes internationaux, essentiellement basés en Pologne, France et dans des pays francophones ainsi que dans d'autres etats de l'union européenne ou des Etats Unis.

Ses réalisations ont trouvé leur écho dans les palmarès prestigieux de Chambers Europe et Legal 500, où Jolanta a été recommandée à maintes reprises dans le secteur immobilier et de la construction. Elle est membre du conseil de CCI France Pologne, membre du conseil d'administration de la confédération polonaise Lewiatan pour le secteur des infrastructures, et fondatrice et membre du conseil d'administration de Centrum PPP.

« Elle peut analyser rapidement une situation, modifier une stratégie d'un seul coup et dévoiler les défauts majeurs d'un argument. »

Chambers Europe 2009

Contact

Jolanta Kalecińska-Rossi
T: +48 501 249 480
E: jolanta.kalecinska@jkr-legal.pl
JKR Legal – Cabinet Juridique
Jolanta Kalecińska – Rossi
ul. Żaryna 7, lok. 69
02-593 Warsaw

Visitez notre site Web sur **www.jkr-legal.pl**